



---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

22 Avril 2022

Le 22 avril 2022, la Mauritanie a procédé officiellement à la publication de son deuxième rapport à la [Fisheries Transparency Initiative \(FiTI\)](#) qui concerne les données des années civiles 2019 et 2020.

En effet, la Mauritanie s'est engagée auprès du [Secrétariat international de la FiTI](#) à publier son deuxième Rapport FiTI contenant les données des années civiles 2019 et 2020, ceci afin de rattraper son retard et rester conforme au Standard FiTI par rapport à l'exigence de produire des Rapports FiTI annuels.

Dans le cadre de ce rapport FiTI, le [Groupe Multipartite National \(GMN\)](#) de la Mauritanie pour la FiTI a compilé des informations pour les 12 exigences de transparence du Standard FiTI, alors que seules les six premières exigences ont été abordées dans le premier rapport FiTI du pays (année civile 2018).

À travers ce deuxième Rapport FiTI, le GMN vise à renforcer les efforts du pays pour améliorer la transparence, permettre une meilleure compréhension du secteur, de ses bénéfices et de ses défis, fournir des recommandations au gouvernement et contribuer au débat public.

Par ailleurs, ce rapport vise également à assurer la visibilité des efforts du gouvernement en matière de transparence et de bonne gouvernance des pêches maritimes auprès des Parties prenantes nationales et internationales.

Dans le cadre de ce Rapport FiTI, de nombreuses informations afférentes aux années 2019 et 2020 non publiées jusqu'ici sont désormais publiées en ligne dans le cadre de ce Rapport FiTI. Ce dernier met à la disposition du public des **informations inédites** sur les Accords et conventions de pêche avec des pays et groupes privés étrangers, sur l'état des stocks, la liste des navires de pêche



à grande échelle, les paiements, les captures, la liste des projets du secteur public liés à la pêche, les efforts d'application de la loi, les subventions à la pêche, l'Aide publique au développement, entre autres.

**Monsieur le Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime** saisit cette opportunité pour adresser ses sincères félicitations aux membres du GNM pour ce résultat remarquable. Il adresse ses vifs remerciements à la Fisheries Transparency Initiative (FiTI) et au Partenariat Régional pour la Conservation de la Zone côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM), pour l'appui et le soutien qu'ils n'ont cessé de fournir à la Mauritanie dans ses démarches pour la transparence dans le secteur des pêches et de l'économie maritime.

Le rapport et son résumé sont publiés sur le site web du Ministère des Pêches et de l'Economie maritime.

[https://www.peches.gov.mr/IMG/pdf/gmn-\\_deuxieme-rapport-fiti-mauritanie-2019\\_2020\\_vf\\_20220322.pdf](https://www.peches.gov.mr/IMG/pdf/gmn-_deuxieme-rapport-fiti-mauritanie-2019_2020_vf_20220322.pdf)

[https://www.peches.gov.mr/IMG/pdf/gmn\\_resume-du-rapport-2019-2020\\_20220322\\_vf\\_version-validee-par-le-gmn.pdf](https://www.peches.gov.mr/IMG/pdf/gmn_resume-du-rapport-2019-2020_20220322_vf_version-validee-par-le-gmn.pdf)

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime de la Mauritanie, par e-mail : [laminecam2000@yahoo.fr](mailto:laminecam2000@yahoo.fr)